



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

Annexe 26

AVIS D'ENQUETE

Demande de modification de voirie

L'administration communale fait savoir que Madame Laurence GODEFROID rue Dameries, 23 à 7900 Grandmetz a introduit une demande de permis de modification de voirie ayant trait à un immeuble sis à Chaussée de Tournai (VSA) à 7812 Villers-Saint-Amand cadastré 14 ème division section A parcelle 460 A.

Le projet vise à modifier l'assiette du sentier n°35, sur base du Décret relatif à la voirie communal du 6 février 2014, publié le 4 mars 2014.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, du 01/03/2019 au 01/04/2019 par courrier à l'adresse rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ou par courriel à urba@ath.be.

Les réclamations et observations orales peuvent également être formulées auprès du service jusqu'à la clôture qui aura lieu le 01/04/2019 à 11h00 à l'Administration communale d'Ath, service urbanisme.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à **L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ATH, Service Urbanisme**, 1^{er} étage, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 16h ou sur rendez-vous.

A Ath, le 22/02/2019

Le Directeur général,

BRUNO BOËL

Le Bourgmestre,

BRUNO LEFEBVRE

